REPUBLIQUE FRANCAISE

AP-2025-36 / DIRECTION DES TRANSPORTS

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLEE TERRITORIALE DE GUYANE

Assemblée Plénière du 26/05/2025

Délibération n° AP-2025-36 – Prolongation de la Délégation de Services Publics du Transport Interurbain Guyanais (DSP du TIG) 2020 - 2025

L'an deux mil vingt cinq et le lundi 26 mai à 09h00, la Collectivité Territoriale de Guyane s'est réunie en séance plénière à la Cité Administrative Territoriale : «Salle des Délibérations», sous la présidence de Monsieur Jean-Paul FEREIRA, Président.

Etaient présents : M. Jean-Paul FEREIRA, M. Thibault LECHAT VEGA, Mme Patricia SAID, M. Philippe BOUBA, M. Roger ARON, Mme Samantha CYRIAQUE, M. Chester LEONCE, M. Emmanuel PRINCE, Mme Karine CRESSON-IBRIS, M. Jean-Luk LEWEST, Mme Muriel BRIQUET, M. Jessi AMERICAIN, Mme Sherly ALCIN, M. Lucien ALEXANDER, M. Patrick COSSET, M. Pierre DESERT, M. Jean-Claude LABRADOR, M. Christian NOKO, M. Jocelyn Roger THERESE, Mme Isabelle VERNET, M. Benfélino WAARHEID

Etaient représentés : Madame Aïssatou CHAMBAUD a donné procuration à Madame Muriel BRIQUET, Monsieur Raymond DEYE a donné procuration à Monsieur Philippe BOUBA, Monsieur Julnor BELIZAIRE a donné procuration à Monsieur Benfélino WAARHEID, Madame Nelly DESMANGLES a donné procuration à Monsieur Jean-Claude LABRADOR, Monsieur René MONERVILLE a donné procuration à Monsieur Christian NOKO, Monsieur Rodolphe ALEXANDRE a donné procuration à Monsieur Pierre DESERT

Etaient absents : M. Gabriel SERVILLE, Mme Annie ROBINSON CHOCHO, Mme Bernadette DUCLONA CONSTANT, Mme Tiarrah STEENWINKEL, Mme Catherine LÉO, M. François BAGADI, Mme Audrey MARIE, M. Albéric BENTH, Mme Isabelle PATIENT, M. Denis GALIMOT, Mme Magda SOESANNA, M. Félix DADA, Mme Christiane BARBE, M. Boris CHONG-SIT, Mme Léda GEORGES MATHURIN, M. Crépin KEZZA, M. Gilles LE GALL, M. Serge LONG HIM NAM, Mme Violaine MACHICHI PROST, M. Claude PLENET, Mme Marie-Lucienne RATTIER, M. François RINGUET, M. Zadkiel SAINT-ORICE, Mme Mirta TANI, Mme Sergina TELON, M. Enrico WILLIAM, M. Akama OPOYA, Mme Keena Annick LEONCE

Vu la Constitution,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la Loi d'Orientation des Mobilités n°2019-1428 du 24 mars 2019,

Vu la délibération n°AP 2020-69 actant les candidats retenus pour l'exploitation du réseau TIG 2020 – 2025 et autorisant le démarrage du réseau TIG 2020 – 2025 ;

Vu le rapport n° AP-2025-41-2 du Président de la Collectivité Territoriale de Guyane ;

Entendu l'avis du CESECEG (Conseil Economique, Social, Environnemental, de la Culture et de l'Education de Guyane)

Entendu l'avis de la commission Aménagement du territoire, Logement, Politique de la ville et de l'habitat, Valorisation du patrimoine immobilier et foncier, Désenclavement, Transport, Energie, Déchets, Environnement, Biodiversité, Développement durable du

Vu le PV de carence du 22/05/2025 ;

DELIBERE

DONNE ACTE à Monsieur le Président de la Collectivité Territoriale de Guyane du présent rapport n°AP-2025-41-2

ARTICLE 1 : **AUTORISE** la prolongation de la DSP TIG 2020 – 2025 pour une durée de 4,5 mois soit du 15 août 2025 au 31 décembre 2025.

ARTICLE 2 : **AUTORISE** le Président de l'Assemblée de Guyane à signer l'avenant n°1 relatif à cette prolongation au nom et pour le compte de la Collectivité Territoriale de Guyane tous les documents s'y afférents.

ARTICLE 3 : Le Président de la Collectivité Territoriale de Guyane, le Directeur Général des Services et le Payeur territorial sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération qui sera publiée sur le site internet de la Collectivité Territoriale de Guyane.

27 POUR	M. Jean-Paul FEREIRA, M. Thibault LECHAT VEGA, Mme Patricia SAID, M. Philippe BOUBA, Mme Aïssatou CHAMBAUD, M. Roger ARON, Mme Samantha CYRIAQUE, M. Chester LEONCE, M. Emmanuel PRINCE, Mme Karine CRESSON-IBRIS, M. Jean-Luk LEWEST, M. Raymond DEYE, Mme Muriel BRIQUET, M. Jessi AMERICAIN, Mme Sherly ALCIN, M. Julnor BELIZAIRE, Mme Nelly DESMANGLES, M. Lucien ALEXANDER, M. Patrick COSSET, M. Pierre DESERT, M. Jean-Claude LABRADOR, M. René MONERVILLE, M. Christian NOKO, M. Jocelyn Roger THERESE, Mme Isabelle VERNET, M. Benfélino WAARHEID, M. Rodolphe ALEXANDRE
0 CONTRE	
0 ABSTENTION	
NUL(S)	

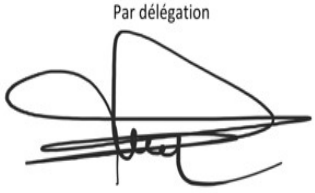
La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication et/ou de son affichage, d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Cayenne.

Fait et délibéré à Cayenne, le 26 mai 2025.

Date d'envoi en préfecture : 13/06/2025
Date de retour préfecture : 13/06/2025
Identifiant de télétransmission : 973-200052678-20250526-lmc176211-DE-1-1
Publiée le : 13/06/2025

* Le 1er Vice-Président

Par délégation



Jean-Paul FEREIRA